



DDTM du NORD

**ÉTUDES HYDRAULIQUES DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DU
PPRI PAR RUISSELLEMENT AU NORD-OUEST DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE**

COTEC DU 16 MAI 2012

COMPTE RENDU

Références						
Référence du document : COTEC_2012-05-16_V1			État du document : définitive v1			
Réunion du : 16/05/2012			Rédacteur : A.KOCH / W. HALBECQ			
Objet : réunion du COTEC de phase 1			Marché : 1100038001815959			
INTERLOCUTEURS		1	2	COORDONNEES		
T. BELAFKIH	DDTM59/SSRC	X	X	03.28.03.85.36 / Touria.belafkih@nord.gouv.fr		
L. LATURELLE	DDTM59 / DT Lille	X	X	03.20.71.44.89		
J. DEFROIDMONT	DDTM59 / SSRC	X	X	03.28.03.85.31 / jerome.defroidmont@nord.gouv.fr		
R. VALENTIN	DDTM59 / DT Lille	X	X	03.20.71.44.81 / raphael.valentin@nord.gouv.fr		
L. HOTTON	DDTM59 / DT Lille / PACTER	X	X	03.20.71.59.68 / ludovic.hotton@nord.gouv.fr		
T. DUTILLEUL	DDTM59/ DT Lille/ PACTER	X	X	Thierry.dutilleul@nord.gouv.fr		
E. TIRTAINE	DDTM59/ DT Lille	X	X			
M. MAGRAS	Préfecture – SIRACED PC	X	X	03.20.30.57.49 / maryline.magras@nord.gouv.fr		
C. VANTHOMME	SIABNA	X	X	06.24.66.07.08 / catherine.vanthomme@wanadoo.fr		
T. POLNECQ	Mairie Halluin	X	X	03.20.28.26.26 / thierrypolnecq@mairie-halluin.fr		
A. JULIEN	Mairie Halluin	X	X	03.20.28.88.95 / arnaudjulien@mairie-halluin.fr		
C. LEDDA	Département du Nord	X	X	03.53.73.84.63 / carole.ledda@cg59.fr		
M. FLOUREZ	DREAL N-PDC Service Risques	X	X	Matthieu.flourez@developpement-durable.gouv.fr		
A. KREBS-DUHAMEL	DREAL N-PDC Service Risques	X	X	03.20.40.54.83 / alexandra.krebs- duhamel@ developpement-durable.gouv.fr		
F. VINATIER	LMCU / Dir. Eau / VHM	X	X	03.20.21.63.19 / fvinatier@lillemetropole.fr		
PRESTATAIRES				Téléphone	Fax	Email

PPRi Ruissellement du Nord-ouest de l'arrondissement de Lille - COTEC du 16 mai 2012 - Lille

M.DELBEC	PROLOG INGENIERIE		X	01 45 23 49 77	01 42 46 82 03	delbec@prolog-ingenierie.fr
M. HALBECQ	EASYRISQUES	X	X	02 47 57 62 23	02 47 57 62 23	w.halbecq@easyrisques.fr
A. KOCH	PROLOG INGENIERIE	X	X	04 37 24 37 83	04 37 24 37 75	koch@prolog-ingenierie.fr

(1) : Présent (2) : Destinataire

Sans demande de modification ou correction du CR dans un délai de 7 jours après la réception, le compte rendu est réputé approuvé par le destinataire.

Pièce jointe : diaporama présenté en réunion

1. Ordre du jour

L'ordre du jour du COTEC de phase 1 du PPRi ruissellement du nord ouest de l'arrondissement de Lille était le suivant :

- Présentation du contexte et de la zone d'étude
- Présentation de la démarche d'élaboration du PPRi
- Présentation des livrables 1.1 et 1.2
- Prochaines échéances

2. Questions et remarques

Question n°1 : CG 59

Problématique de la réponse hétérogène du bassin versant face aux événements pluvieux : un sous-bassin versant rural pourra réagir violemment à une pluie d'hiver quand un orage d'été sera plus dommageable pour un sous-bassin versant urbain.

Sur ce point, des analyses poussées seront réalisées pour identifier l'événement le plus dommageable, en intégrant les réponses des sous bassins versants urbains et ruraux. La nature pédologique des sols sera également prise en compte, à partir de l'étude réalisée par le CETE. (la problématique de battance des sols sera notamment à analyser).

Question 2 : DREAL

Les problématiques de la prise en compte du réseau d'assainissement est évoquée.

- ✓ **Problématique de la prise en compte du réseau d'assainissement (drainage des eaux ruissellées ou débordements) :**

Les phénomènes de ruissellement étudiés sont à caractère centennal. Les réseaux étant surchargés de manière générale pour des événements d'intensité décennale à trentennale, en première approche leur effet pour des événements plus intenses peut être considéré comme neutre.

En parallèle, même si les réseaux conservent une capacité d'évacuation, pour des pluies très intenses les avaloirs n'ont pas la capacité d'absorber la totalité des apports.

Ceci pose donc la question de la prise en compte du réseau dans la modélisation :

D'un point de vue technique, l'intégration du modèle de réseau d'assainissement dans le modèle hydraulique à l'échelle du bassin est techniquement impossible (pour bien représenter l'effet de drainage il faudrait notamment représenter tous les avaloirs).

D'un point de vue méthodologique, il ne semble pas que cela soit pertinent (lié à la structure même des réseaux simulés, et aux problématiques d'avaloirs évoquées ci-dessus). Des tests de sensibilité seront toutefois réalisés, pour juger de l'opportunité d'intégrer une éventuelle action du réseau d'assainissement en drainage des eaux de surface en début de pluie, en adaptant les coefficients de ruissellement pour les zones urbaines.

Le service modélisation de LMCU (G. GERY) sera contacté pour l'obtention d'informations quant au modèle mis en place (structure, résultats de simulations etc...).

- ✓ **Condition aval imposée par la Lys sur les réseaux :**

La DDTM et LMCU signalent qu'en situation de crue, la Lys, contrôlée par une écluse hors contrôle de VNF, impose une condition aval défavorable aux réseaux d'assainissement, limitant la capacité d'évacuation de ceux-ci et favorisant des débordements en amont.

Une analyse des résultats de simulation des réseaux d'assainissement pourra être menée pour évaluer l'impact de ces phénomènes sur le fonctionnement hydraulique de la zone d'étude pour des événements d'occurrence centennale ou supérieure.

VNF (Mme Chuquet) sera contacté pour des précisions sur les points évoqués.

Question 3 : CG59

Comment sera réalisé le calage ?

Le calage ne sera pas réalisé à proprement parler car il sera délicat de disposer de points de comparaisons mesurés précisément. Des comparaisons entre les emprises de crues observées et les simulations seront faites. Des pluies historiques survenues et caractérisées seront simulées pour vérifier le fonctionnement du modèle et les zones de débordement (a minima deux à trois événements seront considérés, en fonction du volume et de la précision des observations récoltées lors de l'analyse historique réalisée en phase n°2).

Question 4 : DDTM 59

Comment seront déterminées les zones de production ?

Contrairement aux approches classiques, où l'identification de ces zones est un préalable à la réalisation des calculs hydrauliques et conditionne le choix des approches, dans le type de modélisation proposé, il ne sera fait aucune hypothèse quant à la délimitation de ces zones, le type de modélisation étant le même sur tout le secteur modélisé.

Leur identification sera réalisée à partir d'une sorte d'analyse multicritères, pour définir des cartes de fonctionnement du bassin versant.

L'analyse des pentes, de la topographie et des résultats des simulations fourniront des espaces bien différenciés entre :

- ✓ Les zones à faible hauteur d'eau située en amont qui pourront être considérées comme zones de production
- ✓ Les zones à forte pente, écoulement concentré dites de transfert
- ✓ Les zones aval, à pentes plus faible, pouvant stocker de grands volumes d'eau dites de stockage.

Question 5: DDTM 59

Adaptation du questionnaire au ruissellement :

Nécessite d'avoir un document pas trop technique qui puisse être aisément complété par les personnes sollicitées sous peine d'avoir un taux de retour très bas.

Informations collectées via les membres du Cotec

- ✓ Le SIABNA dispose d'informations et d'études sur le secteur qui pourront être utilisées (Etude Merlin sur la Viscourt et la Becque de la Neuville);
- ✓ Guillaume Gery de LMCU pourra fournir des données et résultats des simulations du réseau assainissement ;
- ✓ La DDTM vérifiera si le déversoir d'orage situé sur la partie amont de la Becque de Neuville (DO du petit Menin?) est lié à l'autoroute ce qui aurait pour conséquence d'imposer de regarder la partie du BV drainée par cette voie de communication.